COUR DES COMPTES

PARTIE I

ÉTATS FINANCIERS DU PROJET DE RELÈVEMENT D'URGENCE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES AU KOSOVO POUR LA PHASE PRÉPARATOIRE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2000

RAPPORT DU VERIFICATEUR EXTERNE

Mes collaborateurs ont vérifié les états financiers de la phase préparatoire du projet de relèvement d'urgence des exploitations agricoles (EFRP) au Kosovo (financé par l'Association internationale du développement – IDA – dans le cadre de l'accord de fonds fiduciaire 023448 du 16 avril 2000) à la date du 31 décembre 2000, pour l'année se terminant à cette date. Les états financiers relèvent de la responsabilité du Directeur général de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui a exécuté le projet. Je suis chargé de formuler une opinion à propos des états financiers sur la base de la vérification effectuée.

La vérification a été effectuée conformément aux normes communes de vérification du Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique et au mandat relatif à la vérification du projet EFRP. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et réalisée de façon à obtenir une garantie raisonnable que les états financiers ne comportent aucune inexactitude importante. Une vérification consiste à examiner par contrôles ponctuels les preuves attestant des montants et des renseignements présentés dans les états financiers. Une vérification consiste également à évaluer les principes comptables utilisés et la présentation d'ensemble des états financiers. J'estime que la vérification a fourni une base raisonnable pour que je puisse me forger une opinion.

À mon avis les états financiers donnent une idée exacte et fidèle de la situation financière des sources et des utilisations des fonds de la phase préparatoire du projet de relèvement d'urgence des exploitations agricoles à la date du 31 décembre 2000 pour l'année se terminant à cette date conformément aux normes comptables applicables, telles qu'elles sont précisées aux paragraphes 15 et 16 de la lettre sur la gestion ci-jointe et compte tenu de la dérogation accordée par la Banque mondiale dans sa lettre ci-jointe du 29 août 2001 (voir les paragraphes 23 à 25 pour de plus amples renseignements).

Conformément au paragraphe 4 du mandat relatif à la vérification du projet, mes collaborateurs ont également passé en revue les états des dépenses qui ont servi à la présentation des notifications de retrait. Deux états des dépenses ont été présentés les 7 septembre 2000 et 22 janvier 2001 pour 491 570 dollars E.-U. et 50 830 dollars E.-U. respectivement. Les contrôles et vérifications ponctuelles réalisés comportaient notamment l'examen des justificatifs des états des dépenses et le rapprochement entre ces états et les états financiers.

Onze transactions d'un montant de 5 312 dollars E.-U. qui sont incluses dans la somme figurant sous "Utilisations des fonds" dans les états financiers, n'ont jamais été mentionnés dans les états des dépenses communiqués à la Banque mondiale. Comme indiqué dans l'état A, cela explique l'écart entre le montant figurant sous "Sources des fonds" (542 500 dollars E.-U., intérêts créditeurs exclus) et celui sous "Utilisations des fonds" (547 812 dollars E.-U.). En ajoutant les intérêts créditeurs de 2 292 dollars E.-U. au montant indiqué sous "Sources des fonds", la différence est de (3 020) dollars E.-U., comme indiqué à la rubrique "Soldes de clôture" de l'état A.

Les états des dépenses communiqués à la Banque mondiale n'ont pas été préparés uniquement sur la base des dépenses véritablement remboursées par la FAO mais ont englobé également des dépenses pour lesquelles aucun décaissement n'avait été fait pendant la période correspondant à l'état des dépenses. La mention de dépenses non remboursées n'est pas conforme au paragraphe 6.4 d) des conditions générales de l'Accord entre la MINUK et la FAO qui précise que la FAO doit "*établir régulièrement des états indiquant les dépenses remboursées pendant la période correspondant à l'état dans un format spécifié à l'appendice IX* [état des dépenses standard] *et présenter les justificatifs connexes le cas échéant".*

François LOGEROT
Premier président de la Cour des comptes
de la République française
Vérificateur externe

14 novembre 2001

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE
Siège: Washington, D.C. 20433 (États-Unis)
Téléphone (202) 477-1234 – Télécopie (202) 477-6391 – Télex: RCA 248423

PAGE DE COUVERTURE ET MESSAGE

DATE:	29 août 2001	**Nombre de pages:** 1 (y compris la page de couverture)	**MESSAGE Nº:**
À:	Michael E. Ruddy	**Nº DE TÉLÉCOPIE**: 011 39 06-57055675	
Fonctions::	Consultant/Directeur par intérim		
Organisation:	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture		
Ville/pays:	Rome (Italie)		
DE:	Ranjan Ganguli	**Nº DE TÉLÉCOPIE**: +1 (202) 614 0696	
Fonctions:	Spécialiste principal de la gestion financière	Téléphone: +1 (202) 473 4627	
Dept./Div.:	ECSSD	Dept./Div. Nº: 1885	
OBJET:	**Projet de relèvement d'urgence des exploitations agricoles au Kosovo – Vérification du fonds fiduciaire 23448**		

MESSAGE: Concernant votre demande visant à confirmer la recevabilité des dépenses relatives au fonds fiduciaire 23448 du projet de relèvement d'urgence des exploitations agricoles au Kosovo, d'un montant de 16 826,10 dollars E.-U., comme indiqué dans l'annexe 1 de votre télécopie du 28 août 2001, qui ont été remboursées par la FAO après le délai de grâce se terminant le 31 janvier 2001, la Banque mondiale confirme à titre exceptionnel que ces dépenses peuvent être considérées comme recevables étant donné que les services ont été fournis au projet (et pas seulement prévus) avant la date de clôture du 30 septembre 2000. Toutefois, nous vous prions de noter que les dépenses remboursées après le délai de grâce accordé par la Banque mondiale à la date de clôture d'un projet ne sont pas considérées habituellement comme des dépenses recevables et nous espérons par conséquent que cela ne se reproduira pas dans le cas de la subvention de la phase d'exécution ni pour d'autres subventions relatives à ce projet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Ranjan Ganguli

Kosovo, République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro)
Projet de relèvement d'urgence des exploitations agricoles (EFPR) – Phase préparatoire
Subvention no 023448 de l'IDA

États financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2000

Table des matières

Rapport financier

I-A	Sources et utilisations des fonds pour la période se terminant le 31 décembre 2000 en dollars E.-U.
I-B	Résumé des dépenses pour la période se terminant le 31 décembre 2000 en dollars E.-U.
Annexe I	Rapprochement entre les sommes que le projet a indiqué avoir reçu de la Banque mondiale et les sommes que la Banque a confirmé avoir décaissées pour la période se terminant le 31 décembre 2000 (en dollar E.-U.)
Annexe II	Liste des notifications de retrait par numéro de référence et par montant au titre des états des dépenses pour la période se terminant le 31 décembre 2000

Préparés par:

Pasquale Ruspoli
Responsable des opérations spéciales de secours

Certifiés par:

Michael Rudy
Consultant/ Directeur par intérim de la Division des finances

Kosovo, République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro)
Projet de relèvement d'urgence des exploitations agricoles (EFPR) - Phase préparatoire
Subvention no 023448 de l'IDA

Rapport financier 1-A

État des sources et utilisations des fonds pour la période se terminant le 31 décembre 2000
(en dollars E.-U.)

	Réelles		Prévues		Écart		DAP 1/
	Sur un an	Cumulées à ce jour	Sur un an	Cumulées à ce jour	Sur un an	Cumulées à ce jour	Subvention initiale
Soldes d'ouverture des subventions reçues							
Subvention initiale de la BIRD	-	-	-	-	-	-	
Autres ressources financières	-	-	-	-	-	-	
Total	-	-	-	-	-	-	
Plus:							
Sources des fonds							
Subvention initiale de la BIRD	542 500	542 500	565 000	565 000	22 500	22 500	565 000
Autres ressources financières (intérêts créditeurs sur le solde de trésorerie)	2 292	2 292	-	-	-2 292	-2 292	-
Total	**544 792**	**544 792**	**565 000**	**565 000**	**20 208**	**20 208**	**565 000**
Moins:							
Utilisation des fonds							
Services de consultants	313 408	313 408	308 000	308 000	-5 408	-5 408	308 000
Biens	116 827	116 827	118 000	118 000	1 173	1 173	118 000
Services d'exploitation supplémentaires	117 577	117 577	139 000	139 000	21 423	21 423	139 000
Total	**547 812**	**547 812**	**565 000**	**565 000**	**17 188**	**17 188**	**565 000**
Soldes de clôture des subventions reçues							
Subvention initiale de la BIRD	-3 020	-3 020	-	-	-3 020	-3 020	
Autres ressources financières	-	-	-	-	-	-	
Total	-3 020	-3 020	-	-	-3 020	-3 020	

NOTES
L'état final montre tous les fonds reçus y compris les intérêts crédités au projet en 2001 mais non ceux qui sont dus à ce jour.
Toutes les dépenses engagées au 30 septembre 2000 sont incluses indépendamment du moment où elles ont été remboursées ou inscrites dans les registres comptables de l'Organisation
1/DAP-Document d'approbation du projet

Kosovo, République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro)
Projet de relèvement d'urgence des exploitations agricoles (EFPR) - Phase préparatoire
Subvention no 023448 de l'IDA

Rapport financier 1-B

Résumé des dépenses pour la période se terminant le 31 décembre 2000
(dollars E.-U.)

	Réelles		**Prévues**		**Écart**		
	Sur un an	Cumulées à ce jour	Sur un an	Cumulées à ce jour	Sur un an	Cumulées à ce jour	Subvention initiale
1. Dépenses de personnel							
a. Équipe de gestion du projet	79 667	79 667	92 000	92 000	12 333	12 333	92 000
b. Personnel technique recruté pour des périodes de courte durée	170 146	170 146	170 000	170 000	-146	-146	170 000
2. Consultants subsidiaires (ONG)	138 000	138 000	138 000	138 000	0	0	138 000
3. Soutien au programme (siège de la FAO)	27 000	27 000	27 000	27 000	0	0	27 000
4. Biens							
a. Pour la FAO-ECU	109 977	109 977	111 000	111 000	1 023	1 023	111 000
b. Pour le matériel destiné aux centres vétérinaires	6 850	6 850	7 000	7 000	150	150	7 000
5. Dépenses supplémentaires	16 172	16 172	20 000	20 000	3 828	3 828	20 000
Total des dépenses de préparation du projet	547 812	547 812	565 000	565 000	17 188	17 188	565 000

Kosovo, République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro)

Projet de relèvement d'urgence des exploitations agricoles (EFPR) - Phase préparatoire

Subvention no 023448 de l'IDA

Annexe I Rapprochement entre les sommes que le projet a indiqué avoir reçues de la Banque mondiale et les sommes que la Banque a confirmé avoir décaissées pour la période se terminant le 31 décembre 2000 (en dollars E.-U.)

	Liste des fonds reçus				Reçus par le projet de la Banque mondiale	Décaissés par la Banque mondiale
	Montant	**Type de remboursement**	**Date de l'envoi**	**Date du décaissement**		
	300 000	Avance	1er-avril-00	05-mai-00	Oui	-
	191 570	État des dépenses	7-sep-00	13-sept.-00	Oui	-
	50 930	État des dépenses	22-janv.-01	29-janv.-01	Oui	-
	2 292	Intérêt	n/d	Février-01	Crédit de la FAO	-
Total	**544 792**					

Kosovo, République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro)

Projet de relèvement d'urgence des exploitations agricoles (EFPR) - Phase préparatoire

Subvention no 023448 de l'IDA

Annexe II Liste des notifications de retrait par numéro de référence et par montant en dollars E.-U. au titre des états des dépenses pour la période se terminant le 31 décembre 2000

Liste des fonds reçus

	Montant	Type de remboursement	Date de l'envoi	Date du décaissement
Notification 1	300 000	Avance	1er-avril-00	05-mai-00
Notification 2	191 570	État des dépenses	07-sept-00	13-sept-00
Notification 3	50 930	État des dépenses	22-janv.-01	29-janv.-01
Total	**542 500**			